



Les constituants donnent un coup de pouce à l'assurance-maternité

SOCIAL • Allocation pour les mères sans activité lucrative, couverture perte de gain pour celles qui travaillent et congé de 14 semaines au moins. L'assemblée constituante a pris en compte, hier, les besoins des Fribourgeoises. Les débats ont révélé un bloc bourgeois divisé.



constituante
verfassungsrat

STÉPHANIE BUCHS

Donner un signe clair à la Confédération qui montre l'importance d'une assurance-maternité pour les Fribourgeois. Tel est le vœu de la majorité des constituants réunis hier en séance plénière. A 87 voix contre 27, ils n'ont pas voulu suivre les radicaux qui proposaient de biffer purement et simplement les thèses concernant l'assurance-maternité.

«Chaque femme, qu'elle exerce une activité lucrative ou non, a droit à une allocation de maternité.» A ce principe de base s'ajoutent une couverture perte de gain des femmes qui travaillent, ainsi qu'une durée du congé fixée à «au moins 14 semaines», a décidé la majorité.

«En servant leur patrie au «Club Méd fédéral», les hommes gardent leur salaire. Alors que les femmes, qui récoltent les sacs de linge sale, n'ont pas droit à des compensations lorsqu'elles mettent un enfant au monde.» La tirade d'Annelise Meyer (r, Villars-sur-Glâne), s'exprimant au nom du groupe Dialogue-Femmes de la Constituante, a tenté de mettre ainsi en évidence l'inégalité actuelle au niveau des compensations pour perte de gain.

LE BLOC BOURGEOIS DIVISÉ

Alors que la majorité des groupes PRD et UDC ne voulaient pas d'assurance-maternité dans la Constitution fribourgeoise, Annelise Meyer a fait figure de brebis égarée. Mais combien de femmes de son parti l'auront suivie lors de la décision?

Du côté du PDC, les âmes ont penché en faveur de l'assurance-maternité. Moritz Boschung (dc, Guin) a cependant émis une requête au nom du groupe concernant le congé-maternité: «Nous estimons qu'il faut tenir compte de la situation fédérale en la matière, qui propose 14 semaines et non 16 comme nous le suggère la commission aujourd'hui. A partir du moment où une assurance-maternité fédérale sera en vigueur, le canton de Fribourg devrait mettre en place un système compliqué pour garantir ces deux semaines supplémentaires.»

Résultat: le congé sera d'«au moins 14 semaines». La logique qui veut laisser la possibilité aux lois cantonales



Toutes les propositions sur l'assurance-maternité faites par la commission présidée par Adolphe Gremaud ont passé la rampe. PIERRE-YVES MASSOT-A

d'aller plus loin l'a emporté sur des propositions trop fixes.

«PAS DU RESSORT DU CANTON»

Les arguments des opposants ont tourné autour des compétences cantonales qui, selon eux, ne comprennent pas l'assurance-maternité. «Evitons de créer des lourdeurs administratives et attendons la solution fédérale», a lancé Denis Boivin (r, Fribourg).

«On peut attendre longtemps jusqu'à ce qu'on ait quelque chose de concret au niveau fédéral», remarque Eva Ecoffey (s, Villars-sur-Glâne), en insistant sur les enjeux économiques et sociaux sous-jacents à l'assurance-maternité. Tandis que Katharina Thalmann (udc, Morat) répond par des arguments économiques: «Nous ne sommes pas un canton riche qui pourrait se permettre le luxe d'assumer le coût d'une telle prestation cantonale.»

Le congé parental, lui, n'a pas passé la rampe (66 voix contre 44). Quant à la question touchant aux structures de la petite enfance, elle ne récolte pas un meilleur score. La commission a souhaité que les communes et l'Etat fas-

sent cet effort en faveur des familles et des enfants, en organisant un accueil de la prime enfance et en mettant sur pied un accueil parascolaire. Cette idée a été combattue par le PDC, qui a proposé un amendement moins contraignant pour l'Etat et les communes, qui «peuvent» mettre en place un tel système. Joseph Eigenmann (Corminboeuf): «Bien sûr que nous voulons que l'enfant soit encadré. Mais il

fait se rendre compte que ce n'est pas partout réalisable. Et une personne proche de la famille est tout à fait qualifiée pour remplir ce rôle.» Jacques Repond (Grolley), son camarade de parti, poursuit: «Il faut avant tout promouvoir la solidarité entre les générations au sein d'une même famille.» Malgré le bloc de la gauche, l'amendement du PDC passe par 59 voix contre 47. SB/KP

Ils ont lutté pour définir la famille

«Nous ne voulons pas qu'un couple homosexuel puisse bénéficier des mêmes protections qu'une famille traditionnelle.» Les propos de Claude Schenker (dc, Fribourg) ont porté très clairement l'avis du PDC, qui a préféré insister sur la relation de parenté pour qu'une famille soit protégée en tant que telle. Alors que les radicaux, par la voix de Denis Bonvin, martelaient leur traditionnel argument: «Nous n'avons pas à alourdir la définition de la famille dans la Constitution. Elle pourrait être dépassée

dans dix ou vingt ans, il faut laisser ça à la loi.» Du côté de la gauche, à l'unanimité, on souligne la nécessité d'inscrire une définition large de la famille, «en tant que communauté d'adultes et d'enfants». But avoué: prendre en compte les formes de familles les plus diverses, qu'elles soient monoparentales, reconstituées, ou encore homosexuelles. Résultat des courses: les constituants ont opté pour la proposition très générale du PRD: «L'Etat protège et soutient les familles.» SB

POLITIQUE

Le PDC se réunit et le fait savoir

PREMIÈRE • Le communiqué de presse parle d'une «première», d'un «événement politique important dans ce canton». Que s'est-il passé? Le Parti démocrate-chrétien fribourgeois a réuni ses trois conseillers d'Etat, ses députés au Grand Conseil et ses constituants «pour faire le point des activités et stratégies respectives dans chacun des domaines dans lesquels ils sont actifs».

Les problèmes abordés par la soixantaine de participants? Les jeunes en difficulté, l'enseignement des langues, le revenu cantonal, les contraintes financières de l'Etat, mais encore la famille (assurance-maternité cantonale, accueil parascolaire), la justice, les langues... La direction du PDC annonce qu'elle renouvellera l'opération, notamment pour «décider des priorités du parti dans les divers organes cantonaux». LR

COMMUNIQUÉ

Les dernières décisions

CONSEIL D'ÉTAT • Dans sa séance du 12 mars, le gouvernement a:

- transmis au Grand Conseil le rapport et les comptes 2001 de l'Office cantonal de la circulation et de la navigation;

- nommé Isabelle Chassot, conseillère d'Etat, directrice de l'Instruction publique et des affaires culturelles, en qualité de présidente de la commission de bâtisse des bâtiments universitaires sur le plateau de Pérolles, à Fribourg, en remplacement d'Augustin Macheret;

- pris acte, avec remerciements pour les bons services rendus, de la démission de: Elmar Baeriswyl, à Saint-Antoine, caporal auprès de la police cantonale (avec effet au 30 avril 2002); Isabelle Burkhardt, à Bulle, maîtresse à l'école du Cycle d'orientation de la Gruyère et professeure au Collège du Sud (avec effet au 31 août 2002); Anna Carrel, à Vaulruz, maîtresse d'école enfantine dans le cercle scolaire de Vuadens (avec effet au 31 août 2002); Rose-Marie Etienne et Nadja Mili, toutes deux à Bulle, maîtresses à l'école du Cycle d'orientation de la Gruyère, à Bulle (avec effet au 31 août 2002); Muriel Sestayo-Zurkinden, à Nyon, maîtresse à l'école du Cycle d'orientation du Belluard, à Fribourg (avec effet au 31 août 2002);

- modifié le règlement sur les normes d'octroi de subsides pour dépenses concernant les mesures de prévention et de défense contre l'incendie.

AVANT-SCÈNE

«Fantaisies» de Telemann à l'apéro

FRIBOURG • Douce flûte en bois et cordes en boyaux pour interpréter un des grands maîtres de la musique instrumentale du XVII^e siècle, Georg Philip Telemann: la «Lunch Hour» de demain, au Centre le Phénix à Fribourg, sera éminemment baroque avec Eveline Noth à la flûte à bec et Andreas Heiniger au violon baroque.

Cet ami et contemporain de Händel, pressenti favori pour la place de cantor à St. Thomas de Leipzig qu'il refusa au profit de J.-S. Bach, fut un des meilleurs représentants allemands du style concertant, hérité des techniques de composition «à l'italienne» et composa également de nombreuses œuvres pour l'opéra de Leipzig.

Très célèbre en son temps, l'étoile de ce compositeur prolifique à quelque peu pâli devant le succès de ses deux «rivaux» il n'en demeure pas moins une des figures de proue de la période baroque, instrumentale et vocale, dont on pourra apprécier demain deux *Fantaisies*, une pour flûte, et une pour violon, ainsi qu'un *Duo* sans basse continue. MAP

Vendredi 12h 15-12h 45 au Centre le Phénix, rue des Alpes 7, Fribourg.

AGENDA

CONFÉRENCE-DÉBAT • «Le propriétaire face à l'entretien de son immeuble», avec J.-P. Righetti, directeur de la Régie de Fribourg, modérateur; B. Baeriswyl, ingénieur, M. Maillard, architecte, et E. Collaud, ingénieur électricien. Org. Chambre fribourgeoise de l'immobilier. Golden Tulip, Grand-Places 14, jeudi à 17h 30. Entrée libre.

CONFÉRENCE • Dans le cadre de l'Agenda 21, Pierre-Alain Rumley, directeur de l'Office fédéral du développement territorial (ODT), donne une conférence sur «Le développement durable en Suisse». L'idée est d'expliquer les principes du développement durable, les projets à l'œuvre au niveau fédéral et leur articulation avec les cantons et les communes. Salle du restaurant la Grenette, jeudi à 20h.

CONFÉRENCE • Soirée contact pour tous avec conférence de Maurice Ray, pasteur, homme de médias, octogénaire dynamique, sur le thème «Devant une brève échéance». La conférence sera suivie d'une collation. La Grenette, salle 1^{er} étage, jeudi à 20h. Org. Petits déjeuners contacts (Association chrétienne interconfessionnelle). Inscription: 026 436 32 18 ou 026 411 09 94, participation 10 fr.

TÉMOIGNAGE • Maurice Page est parti en juillet 2000 à Moundou au Tchad pour préparer et lancer une radio locale. La radio «Duji Lokar — Etoile du matin» — a été mise en service le 15 décembre 2001 et émet chaque jour de 16h 30 à 20h 30. Invité par l'Action de carême, Maurice Page raconte son aventure, jeudi à 20h 15, à la salle paroissiale de Sainte-Thérèse.

CONNAISSANCE DU MONDE • «Le Japon que j'aime», film et conférence d'Yves Mahuzier. Aula du CO de Jolimont, rue des Ecoles, jeudi 16h et 20h. (Billets en vente sur place).

VISITE GUIDÉE • Michel Ritter propose une visite guidée de l'exposition Valentin Carron - Steven Parrino. Fri-Art, Petites-Rames 22, jeudi 20h.

VIDÉO • Soirée Fred Graber, 3 kg de matériel vidéo pour 1500 km à pied (ou sur le chemin de Compostelle). Local du Club des cinéastes et vidéastes amateurs, ancien hôpital des Bourgeois (entrée côté Crible), jeudi 20h.

PIANO • Audition des élèves de la classe de Christine Slongo. Aula du Conservatoire à 16h 30.

COR • Audition des élèves de la classe de Claudio Pontiggia. Aula du conservatoire, jeudi à 19h.

CONCERT • Voskresenije (Résurrection) de Saint-Petersbourg, ensemble vocal de 9 chanteuses et chanteurs, sous la direction de Jurij Maruk. Première partie: chants liturgiques orthodoxes russes. Deuxième partie: chants folkloriques russes. Œuvres de Tchaikovsky, Archangelskij, Rachmaninov et Tscheschnikov. Temple, rue de Romont, jeudi à 20h 15. Entrée libre, collecte.

SALSA • En marge du Festival international de films, concert «Planeta Salsa, Cuba Val!», jeudi dès 22h, au Nouveau Monde, route des Arsenaux 12a.

DJ • Mouthwatering, sound-images, Berne, jeudi 21h 30, TM Café, rue de Romont 29/31.

DJ • Smoco: Pop DJ, pop injection, jeudi 22h, Fri-Son, rte de la Fonderie 13. Entrée libre.

DJ • DJ Jean-Mix, jeudi 22-4h, Golden Gate, rue de Zaehringen 13.

DJ • All style music avec DJ Stéphane et DJ Chafik. Scottish bar pub, rte du Jura 47, jeudi dès 20h 30.

DJ • Planet party avec DJ Guru, live sur Radio Freiburg, jeudi, Planet Edelweiss, Mariahilf, Guin.

THÉ DANSANT • Jeudi de 14 h à 17 h au café du Pafuet, Praroman.

PARKINSONIENS • Réunion du groupe de Fribourg et Broye vaudoise de l'Association suisse de la maladie de Parkinson, jeudi 14 h 30, Résidence Les Martinets, Villars-sur-Glâne (trolleybus N° 5). Au programme: un partage des expériences sur les problèmes quotidiens, les médicaments, la physiothérapie, etc. et goûter.

AÎNÉS JASSEURS • Jeudi dès 14h, Centre des aînés de Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10, 5^e étage. Tél. 026 347 12 47.

SCRABBLE • Jeudi dès 20h, école de la Vignettaz (local de vote). N'oubliez pas votre jeu! (Rens. 026 470 11 96).

CONFÉRENCE DE CARÈME • Maurice Page parlera du thème «Partager la communication». Salle paroissiale Sainte-Thérèse, jeudi à 20h 15.

PRIÈRES • Cité Saint-Justin (rte du Jura 3): 8h et 20h messe en français. Chapelle Providence: 10h messe. Chapelle de l'Université: 12h 10 messe. Centre Sainte-Ursule: 12h 15 eucharistie, 17-18h adoration, 18h partage de la Parole (réflexion-partage autour des textes proposés dans la liturgie de dimanche). Cathédrale Saint-Nicolas: 14 h 30-15 h 30 adoration du Saint-Sacrement et prière du rosaire. Notre-Dame de Bourguillon: 14h 15 messe, 20h chapelet, confessions et messe. Devant le Centre réformé, rue de Romont: 18-18 h 30 veillée pour la paix. Chapelle de l'Université: 19h 10 messe.

SOUPE DE CARÈME • Elle sera servie, demain vendredi dès 11 h à la Maison de paroisse de Saint-Nicolas, Grand-Rue 14, dès 11 h 30 à la grande salle du café de l'Epée, à la salle de la Lenda 13, au Christ-Roi, à Sainte-Thérèse, à Saint-Pierre. Samedi dès 11 h 30 à Cormanon, à Belfaux.